



RAPPORT ANNUEL 2019 SUR L'APPLICATION DU  
RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE

Service du greffe

Décembre 2020

## 1. Introduction

Conformément au règlement de gestion contractuelle de la Municipalité, le directeur général et secrétaire-trésorier est responsable de son application et de la confection du rapport qui doit être déposé au conseil municipal annuellement, suivant l'article 938.1.2 du Code municipal.

## 2. Contrats octroyés

### 2.1 Sommaire des contrats octroyés

Nature du contrat	Avis d'appel d'offres		Gré à gré		Invitation		Total	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Approvisionnement (biens)	1	239 837.85 \$	0	- \$	4	145 389.37 \$	5	385 227.22 \$
Services	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Services professionnels	0	- \$	1	177 130.00 \$	2	135 268.09 \$	4	312 398.09 \$
Services de nature technique	1	6 301 043.91 \$	0	- \$	1	50 510.82 \$	2	6 351 554.73 \$
Travaux de construction	5	1 700 674.22 \$	0	- \$	0	- \$	5	1 700 674.22 \$
Autres	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Concession	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Vente de biens immeubles	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Vente de biens meubles	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>8 241 555.98 \$</b>	<b>2</b>	<b>177 130.00 \$</b>	<b>7</b>	<b>331 168.28 \$</b>	<b>16</b>	<b>8 749 854.26 \$</b>

### 2.2 Liste des contrats octroyés

La liste de tous les contrats octroyés en 2019 par la Municipalité est disponible sur le SEAO en cliquant sur le lien : [SEAO : Rapport des contrats octroyés par organisation pour le monde municipal.](#)

## 3. Modification d'un contrat

Toute modification apportée à un contrat et qui a eu pour effet d'en augmenter le prix a été justifiée par la personne responsable de la gestion de ce contrat, en considérant les règles applicables pour autoriser une telle modification.